

# Prix Initiatives 2010

## dossier de candidature

### Identité du déposant

#### Dans le cadre d'un dépôt de dossier à titre individuel :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Commune : .....

Tél : .....

Fax : .....

Mél. : .....

Nom du responsable (dans le cas d'un enfant mineur) :  
.....

#### Dans le cadre d'un dépôt de dossier à titre collectif :

Nom du chef de projet : .....

Prénom : .....

Nom de la structure : .....

.....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Commune : .....

Tél : .....

Fax : .....

Mél. : .....

### Souhaite concourir aux prix Initiatives 2010

Le candidat déclare avoir pris connaissance du règlement\* de participation et l'accepte.

Nom du responsable :

Date et signature précédées  
de la mention «lu et approuvé»

\* disponible sur [www.lestropheesdeleau.fr](http://www.lestropheesdeleau.fr) ou sur simple demande au 03 87 34 48 59 (Secrétariat des Trophées de l'eau 2010)

## Description du projet que le déposant souhaite valoriser

Les associations  
faisant acte de  
candidature  
devront fournir  
en complément  
un exemplaire  
de leur  
statut et une  
copie de leur  
dernier compte  
de résultat.

**Important : LE PRIX INITIATIVES RÉCOMPENSE UN PROJET  
QUI NE DEVRA PAS ÊTRE FINALISÉ AVANT LE JOUR DE LA CÉRÉMONIE.**

Intitulé

.....

Contexte

.....

.....

Objectifs

.....

.....

Description précise et détaillée du projet proposé

.....

.....

.....

Composition de l'équipe de projet (dans le cas d'un dépôt de dossier à titre collectif toutes les personnes  
devront être nominativement désignées)

.....

.....

Moyens matériels mobilisés

.....

.....

Budget (incluant la subvention éventuelle de l'agence de l'eau Rhin-Meuse)

.....

.....

Echéancier précis de réalisation

.....

.....

Résultats escomptés

.....

.....

Si besoin, l'ensemble de ces éléments pourront être retranscrits sur papier libre.  
La possibilité vous est donnée d'adresser des documents complémentaires pour la bonne  
compréhension de votre candidature. Ces documents ne seront pas restitués.